



Pêche du carnassier

2 cannes par pêcheur - Brochet - Silure - Perche - Sandre - remise à l'eau **obligatoire**

Barques	Journée
1 pêcheur	28 €
2 pêcheurs	50 €



Uniquement du 15 novembre au 15 mars - Fermé le lundi et le mardi

Barque comprise

Règlement particulier :

- 1) Chaque pêcheur pourra utiliser 2 cannes, une posée et une maniée.
Vif autorisé, uniquement accroché par le dos (ferrage rapide).
- 2) Les leurres artificiels sont autorisés.
- 3) Il est strictement interdit d'utiliser un "KLONG", et la gaffe.

